

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 septembre 1896

NOUVELLES LOCALES

Après un voyage fécond en découvertes précieuses pour la science, S. A. S. le Prince est rentré à Paris. Par suite de son retour, la Régence, commencée le 9 juin dernier, a pris fin.

Cette lourde tâche remplie par Madame la Princesse Alice, avec les sentiments élevés et l'énergie dont les Monégasques ont le droit d'être fiers chez leur Souveraine, a permis au Prince de poursuivre librement ses recherches scientifiques.

La Principauté entière éprouve donc envers Son Altesse Sérénissime une vive gratitude.

Par arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général, du 25 août 1896, M^{lle} Charlotte Blanchy est nommée surnuméraire au bureau téléphonique de la Principauté, à dater du 1^{er} septembre courant.

Les études de construction d'un groupe scolaire à la Condamine, rue Grimaldi, à côté de la caserne des Carabiniers, étant terminées, le Gouvernement va faire procéder prochainement à l'adjudication des travaux.

Il y aura deux écoles communales, l'une pour les garçons, tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne, l'autre pour les filles, par les Dames de Saint-Maur.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'août 1896 a été de..... 25,435

Une messe pour le repos de l'âme de M^{lle} Amélie Ritt a été dite à la Cathédrale, jeudi matin, à 8 heures et demie.

S. Exc. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt ont quitté vendredi soir la Principauté, accompagnant à La Ciotat les restes mortels de leur fille regrettée.

Réparons, puisque l'occasion nous en est fournie, une omission de notre compte rendu des obsèques de M^{lle} Ritt. Le catafalque et la décoration du transept à la Cathédrale ont été l'œuvre de M. Giorgi, l'habile tapissier dont le gracieux concours est toujours assuré à nos cérémonies de la Cathédrale.

Le relevé du registre de l'état civil de Monaco, du mois d'août dernier, mérite une mention spéciale. On y constate, en effet, à côté de cinq mariages et de onze décès, dont deux octogénaires, deux sexagénaires et deux morts-nés, quarante naissances.

La population, on le voit, n'est pas près de décroître.

Soixante-quinze membres du Sport Vélocipédique monégasque ont pris part, dimanche, à la visite projetée à San Remo où ils ont été reçus avec la plus grande cordialité. Une délégation du Veloce Club de cette ville était venue à leur rencontre à Ospedaletti et c'est aux accents de la fanfare monégasque que les deux troupes de cyclistes ont fait leur entrée à San Remo. Là,

un vin d'honneur attendait les membres du Sport Vélocipédique au siège du Veloce Club.

Nos sportsmen se sont ensuite rendus devant le consulat de Monaco et à la mairie de San Remo où ont eu lieu les aubades d'usage. Dans le défilé de l'après-midi, une place d'honneur leur a été donnée et une riche bannière leur fut offerte par le Veloce-Club, en outre de quelques beaux prix, vaillamment conquis par plusieurs d'entre eux. Enfin, les Présidents des Sociétés italiennes assistèrent au dîner de la Société Monégasque, qui fut accompagnée à la gare, à onze heures, par le Veloce-Club et le Vélo-Sport.

On s'est séparé aux cris de : Vive Monaco ! Vive San Remo !

La dernière soirée des bals de la Saint-Roman a été des plus réussies ; un très joli feu d'artifice, tiré par M. Cupellini, a ouvert brillamment la fête, et le bal s'est prolongé gaiement jusqu'à une heure avancée de la nuit, avec une foule de danseurs.

Les courses vélocipédiques, qui n'ont pu avoir lieu l'après-midi comme elles étaient projetées, par suite de la promenade du S. V. M. à San Remo, sont remises à dimanche prochain, 3 heures après-midi. Les engagements sont nombreux, en voici la nomenclature à ce jour :

Amateurs : MM. Tornavacca, Caisson, Louis Jaldi, Joseph Peppino, André Bœuf, Henri Essaie, Edmond Moncellus, Michel Fontana, Paul Escoffier, Paul Lorenzi, Benoit Rey, François Rey.

Juniors : MM. Tornavacca, Tagliani, J. Masino, Henri Boisson, Louis Campia.

Seniors : MM. Viguier, Julien Xhrouet, Jean Masino, Henri Boisson, Louis Campia.

Régionale : MM. François Allard, de Menton, Viguier, Julien Xhrouet, Jean Masino, Henri Boisson, Louis Campia.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que dimanche prochain, 13 septembre, la Société Chorale *l'Avenir* de Monaco donnera, sur la promenade Sainte-Barbe, avec le gracieux concours de la Société des Bains de Mer et de la Société Philharmonique, une grande fête populaire.

Voici le programme :

De 3 heures à 6 heures — Kermesse, Jeux divers et forains, Bal d'enfants, Concert instrumental par la Société Philharmonique, Courses vélocipédiques.

A 8 heures et demie. — Salves d'artillerie, Feu d'artifice, Feu de Bengale.

A neuf heures et demie. — Concert vocal par la Société Chorale, sous la direction de M. A. Nef.

A cette occasion, *l'Avenir* chantera les chœurs primés au concours de Chalon-sur-Saône.

La France (J. Ritz) — *La Mort du Soleil* (de la Tombe) — *Le Dernier Jour de Pompei* (J. Ritz).

Bal à grand orchestre, sous la direction du maestro Testa. Prix d'entrée : 2 fr.

Les journaux nous ont appris le succès obtenu, par M. Bellini, à son passage à Genève.

Le 30 août, M. Louis Rey, chef d'orchestre de l'Exposition, lui ayant gracieusement cédé son bâton pour le concert du matin au Parc de Plaisance, le public a chaleureusement applaudi une fantaisie : *Au beau ciel d'Italie*, et une valse-caprice : *Cadeau de Noces*, de notre maître de chapelle.

Le dimanche 13 septembre aura lieu le pèlerinage annuel de la paroisse de Monte Carlo au sanctuaire de N.-D. de Laghet. Le rendez-vous des pèlerins est fixé à 6 heures trois quarts, au rond-point de Laghet, d'où la procession partira pour le couvent.

A 7 heures et demie, messe de communion ; à 9 heures et demie, grand'messe en musique, salut à 2 heures et demie.

La maîtrise de Monte Carlo et un chœur d'enfants de Marie exécuteront la messe de Louis Bordèse, sous la direction de M. Louis Vallini.

Pour ce pèlerinage, la Compagnie du chemin de fer de la Turbie délivrera des tickets au prix de 1 fr. 50 aller et retour. Les personnes, munies d'un billet de M. le Curé de Saint-Charles, ne paieront qu'un franc les mêmes tickets aller et retour. Les trains de pèlerins partiront de Monte Carlo à 5 h. 45 et 6 h. du matin ; de la Turbie à 5 h. et 5 h. 15 du soir.

M. Paul Galland est nommé Receveur des Douanes à Monaco, en remplacement de M. Serveille, nommé sous-inspecteur à Modane.

Nos félicitations et nos regrets à M. Serveille.

CAUSERIE**La Foudre**

Les orages signalés depuis quelque temps par les journaux, le cyclone qui a bouleversé tout un quartier de Paris, l'orage qui a désolé la ville du Havre, tous ces phénomènes périodiques ont une influence extrême sur l'homme. Le docteur E. Barré a fait, sur cet intéressant sujet, un remarquable article, que nous empruntons au *Journal de la Santé* :

On a beau faire parade de son courage, il est peu de personnes qui ne ressentent une émotion plus ou moins vive lorsque les éclats de la foudre se font entendre.

L'hygiène, qui a ses entrées partout, n'en est plus à rechercher l'influence que l'électricité de l'atmosphère peut avoir sur l'organisme.

Il est donc naturel que nous disions quelques mots de cette question toute d'actualité, et dont on ne saurait parler trop fréquemment.

Lorsque la chaleur est lourde et que l'atmosphère est pleine d'électricité, nous éprouvons une aversion pour le mouvement, une paresse dans les fonctions intellectuelles ; alors nous tombons dans la fatigue et l'accablement, et nous nous écrions : Quel temps lourd !

Les physiiciens nous apprennent que cette expression est fautive et que c'est tout le contraire que nous devrions dire. Cela doit être vrai, puisqu'ils l'enseignent ; mais ce ne sera pas de sitôt qu'un pauvre diable, dont le front ruisselle sous l'action des rayons solaires de l'été, s'écrie en s'épongeant la tête : « Quelle agréable température ! et comme elle me rend alerte ! »

Cette prostration, excessive en temps d'orage, est encore accrue par la frayeur que le plus grand nombre éprouve au bruit des éclats de la foudre.

On a beau faire le brave et le fanfaron, il est bien rare, nous le répétons, que les roulements prolongés du ton-

nerre, succédant à ces craquements terribles qui se font entendre au moment où l'éclair sillonne la nue, laissent insensibles même les plus indifférents.

Il est certain que les individus à tempérament nerveux, les femmes et les enfants souffrent davantage des effets de l'orage que ceux qui ont assez de volonté pour maîtriser leurs émotions. Mais la force de caractère n'est pas due à tout le monde, et certains hommes de guerre, qui s'exposent froidement aux éclats de la mitraille, se cacheraient volontiers, lorsqu'ils entendent un coup de tonnerre.

Non seulement l'homme est dans un état de prostration extrême, mais les plantes elles-mêmes paraissent souffrir de cette température accablante : leurs feuilles tombantes, leurs fleurs flétries semblent frappées de mort. Quant aux animaux, il est facile de voir qu'ils sont sous le coup de la terreur : les fauves rugissent, les animaux domestiques paraissent anéantis.

Mais, dès que les éclats du tonnerre ont cessé, dès que l'orage a disparu, tout semble renaître : les feuilles reprennent de la vigueur, les fleurs redressent leurs brillantes corolles, et nous sentons en nous une vigueur nouvelle et un bien-être indéfinissable.

Il arrive fréquemment que des douleurs rhumatismales ou névralgiques, des accès d'asthme, l'aggravation de l'état fébrile ou de quelques phénomènes morbides se montrent au début et pendant la durée de l'orage, tous ces accidents disparaissent lorsque l'atmosphère est devenue plus calme.

L'électricité agit différemment sur l'homme, suivant qu'elle l'atteint dans son passage d'un corps à un autre ou qu'elle ne le frappe qu'à distance. Dans le premier cas, il est foudroyé, tué à l'instant même ; dans le second, il ressent une secousse, une commotion plus ou moins forte, suivie tantôt de lésions légères, tantôt d'infirmités ou blessures graves.

L'homme frappé, même partiellement, perd tout sentiment et tombe à terre sans avoir rien vu, rien entendu, sans avoir eu le temps d'avoir peur. Celui qui ne l'a été que légèrement (et nous connaissons un de nos plus intimes amis à qui pareil accident est arrivé deux fois, à Paris) se relève tout étonné, tout étourdi par la commotion qu'il vient d'éprouver. Pendant le reste du jour, il conserve l'impression de cette odeur de soufre qui le poursuit sans cesse.

Il est donc essentiel, quand on le peut, de prendre certaines dispositions afin de se mettre à l'abri des effets de la foudre.

S'il faut en croire Suétone, les empereurs Auguste et Tibère prenaient une foule de précautions pour se garantir du tonnerre : Auguste se retirait dans un lieu bas et voûté ; il portait toujours sur lui une peau de veau marin qui passait, à cette époque, pour être un préservatif efficace de la foudre. Le laurier jouissait d'une réputation semblable : c'était le paratonnerre des Romains : on le plantait autour des palais des Césars et des pontifes, et Tibère en portait constamment une couronne les jours d'orage. N'était-il pas étrange de voir sur la tête des soldats victorieux les mêmes couronnes qui servaient à protéger la couardise ? De nos jours, le laurier sert encore aux distributions de prix et de récompenses ; nos cuisinières ne sauraient non plus s'en passer pour la confection de leurs ragôts ; mais jamais on ne songerait à s'en servir pour arrêter la foudre.

Contrairement à une opinion très répandue, rien ne prouve que l'orage soit influencé dans sa direction par un courant d'air. Le danger n'est donc pas augmenté pour un homme qui court pendant un orage ou pour celui qui laisse les croisées de son appartement ouvertes.

En revanche, il est très dangereux de s'abriter sous les arbres, dans les églises et les habitations élevées dépourvues de paratonnerres. Il est non moins dangereux de faire sonner les cloches et de tirer des coups de feu pour éloigner la foudre.

On sait que les étoffes de soie ou de laine sont moins perméables au fluide électrique que les toiles de chanvre ou de lin. Toutefois, il ne faudrait pas se croire hors de danger parce qu'on serait habillé de laine ou de soie.

Quel est, dira-t-on, le moyen infaillible de se préserver du tonnerre ?

Infaillible ? Heu !... Cependant, deux moyens, à notre connaissance, peuvent seuls préserver de la foudre : le premier, qui n'est pas à la portée de tout le monde,

tant s'en faut, consiste à se réfugier dans une habitation protégée par des paratonnerres.

Quand au second, n'allez pas croire qu'il consiste, ainsi que le faisait un original, à s'introduire dans une chaudière vide et à passer la tête sous le couvercle après chaque décharge de la foudre pour voir s'il n'y avait plus de danger. C'est là ce qu'on peut appeler un procédé de Gribouille. Notre moyen est plus simple ; aussi le conseillons-nous à celles de nos aimables lectrices qui ont peur du tonnerre : il suffit d'improviser, au moyen de quatre grands verres à boire ou de quatre de ces godets de verre, dont on se sert pour isoler les pianos, et d'une table ronde ou carrée, peu importe, un vaste *tabouret électrique*, sur lequel plusieurs personnes peuvent se tenir à la fois. Les quatre verres ou godets sont placés au milieu de la chambre, et non près du mur, et les quatre pieds de la table sont *chaussés* chacun de l'un de ces verres, formant autant de corps isolants : les gens peureux s'installent sur la table au moment de l'orage, en ayant soin que leurs habits, leurs pieds et leurs mains ne touchent pas aux objets environnants.

Isolés de cette façon, ils peuvent attendre, impassibles, la fin de l'orage ; et quand bien même tout serait brisé dans la pièce où ils se trouvent, ils pourraient braver la foudre et les éclairs.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Pourquoi l'homme est-il un animal d'habitudes ? Quelle idée singulière ai-je eue de ne pas prolonger mon séjour à Paris, pendant cette semaine d'orages ? — J'ai voulu faire comme tout le monde ; j'ai pensé que le bon ton m'obligeait à ne pas me trouver dans le département de la Seine après l'ouverture de la chasse. J'ai chaussé des guêtres, amené de loin des chiens de race, pris un fusil. Comme le Président de la République, je suis allé chez tous mes amis de la Seine-Inférieure tuer des lièvres et des perdreaux. Il est vrai que les journaux n'annoncent pas mes déplacements et qu'on n'y dit pas : « M. Dangeau est allé chasser hier dans la propriété de son ami M. Trois-Etoiles. » Mais les lièvres et les perdreaux n'en ont pas moins reçu des grains de plomb. Et j'ai rapporté souvent ma carnassière pleine. « Quelle bonne fortune ! s'est écrié ma cuisinière. Au Havre, les perdreaux se vendent trois francs, alors qu'on les a pour un franc aux halles centrales à Paris ! » Et il y a des gens qui prétendent que les chemins de fer ont partout unifié les prix des denrées !

J'ai chassé et j'ai reçu d'épouvantables averses. Et le soir, en rentrant certain jour à ma villa Georgette, à Sainte-Adresse, au moment où je m'apprêtais à dormir d'un bon sommeil de Nemrod, une tempête épouvantable s'est déchaînée. La pluie tombait en torrents. Les rues du Havre étaient inondées ; le tonnerre menait un bruit infernal ; la foudre est tombée sur les docks-entrepôts et a détruit pour un million et demi de marchandises. De mémoire de vieux Havrais, on n'avait jamais vu pareil cataclysme. J'ai passé une nuit blanche. J'avais sur ma table *La Fin du Monde*, de Flammarion. Un ami, en apercevant le volume, me dit :

— « Vous n'avez pas besoin de lire ce livre : la fin du monde, la voilà ! »

Un coup de tonnerre effrayant retentit, et j'eus peur pour les cheminées de ma villa. J'en ai été quitte pour un peu de frayeur.

Quel triste temps pour nos soldats qui commencent les grandes manœuvres. Quel dur métier ! Quelles fatigues ! Quelles épreuves ! On devrait plaindre ces petits pioupious qui subissent les intempéries. Je les admire, et dans mon égoïste patriotisme, je ne regrette pas leurs longues étapes sur les routes boueuses, chargés, harassés, suant. C'est dans ces durs moments de la vie militaire qu'on peut constater la valeur morale de nos troupes, et le ressort qu'imprime aux forces humaines un profond sentiment du devoir. L'âme du soldat, voilà ce qui assurera la victoire aujourd'hui que les contingents sont énormes en Allemagne, en Italie, partout, comme en France. L'âme du soldat se hausse chez nous avec les difficultés et les périls. Aussi, l'an dernier, en assistant à des manœuvres dans les Vosges, je ne comprenais rien aux mouvements exécutés. Mes confrères de la presse n'y comprenaient rien, les soldats non plus, et les officiers subalternes pas grand'chose. Mais je recevais les confidences de ces humbles porteurs de fusil et j'étais heureux, j'étais fier. Pas une plainte, pas une récrimination ; de la gaité, de l'entrain,

de la bonne humeur, toujours le sourire aux lèvres. Voilà des hommes qui iront de l'avant quand l'heure sonnera.

×

Ce sentiment que j'ai éprouvé, tous ceux qui voient notre armée le ressentent. Ce sera certainement l'impression du Tzar, lors de sa prochaine visite à Paris. Il passera une revue et sera heureux de constater la vertu de ses alliés.

Cette visite, la France l'attend avec impatience. Elle s'y prépare. Elle cherche tous les moyens d'imprimer dans l'esprit de ses hôtes impériaux d'impérissables souvenirs. Ce ne sont pas cependant, qu'on nous permette de le dire, les choses prévues dans le programme, qui seront sensationnelles. Nous venons de relire dans les journaux de juin 1867, les articles consacrés à la visite du Czar d'alors. On n'y rencontre que des anecdotes et des descriptions. Alexandre II était surtout l'objet de la curiosité parisienne et il supportait avec une placide indifférence les regards braqués sur lui. « Comme tous les princes des pays militaires du Nord, disait notre confrère Pierre Véron, il a l'allure d'un officier plutôt que celle d'un homme du monde et se cambre dans la redingote comme s'il s'agissait d'un uniforme. Découpé à larges traits par la nature, il a la figure et le corps constitués avec une égale solidité. »

« Vous connaissez peut-être ce joli mot d'un courtisan qui présentait son fils au roi, dans la faveur duquel il vivait :

— « Sire, je suis heureux de l'honneur que vous accordez à... »

— « C'est votre fils ? »

— « Oui, sire. »

— « Quel âge a-t-il ? »

— « Seize ans moins trois mois. »

— « Diable, savez-vous que s'il continue, il sera bientôt plus grand que moi ? »

— « Sire, il ne se le permettrait pas ! »

« Alexandre II n'a guère à craindre les concurrents sous le rapport de la taille, sa stature est plus qu'au-dessus de la moyenne... »

Et l'article continue sur ce ton, qui est celui de tous les autres articles publiés par les journaux de l'époque. On verra que l'état d'âme de la population, le mois prochain, à Paris, ne sera pas la curiosité, mais la sympathie. Les feuilles publiques seront moins descriptives, moins anecdotiques et plus enthousiastes.

×

En attendant le grand jour de l'arrivée du Czar, Paris est désert, m'écrit-on. A la dernière séance de l'Académie Française, on s'est occupé, disent les comptes-rendus, du travail de révision du dictionnaire « dans la plus stricte intimité » : ce qui veut dire que tous les académiciens, à quelques exceptions près, étaient loin de la coupole. On a cependant quelque peu parlé de M. Anatole France, élu en remplacement de M. de Lesseps, qui prépare en ce moment son discours de réception et qui pour mieux apprécier l'œuvre de son prédécesseur, s'est rendu à Suez.

On ne peut être plus consciencieux. C'est d'ailleurs un spectacle passionnant que la vue de cette colossale entreprise qui osa remanier au profit de la civilisation la surface du globe et forcer la nature à un immense *erratum*.

Au moment de l'inauguration du canal de Suez, à laquelle j'avais été invité, quelqu'un fit ce joli mot : « M. de Lesseps a mis un trait d'union là où la nature avait fermé une parenthèse. »

×

Le *great event* de la semaine a été « l'affaire Coquelin », comme disent les chroniqueurs contemporains dans leur style toujours emphatique lorsqu'ils parlent de choses de théâtre.

Une assemblée générale des sociétaires de la Comédie-Française a eu lieu dans la salle ordinaire du comité ; étaient présents, en dehors de M. Claretie, administrateur :

MM. Boucher, Le Bargy, Silvain, Truffier, Paul Mounet, Albert Lambert, Coquelin cadet, Prudhon, Berr, Leitner, M^{mes} Kolb, du Minil, Worms-Baretta, Marie-Louise, Marsy et Dudley.

Etaient absents, par suite de maladie ou de congé :

MM. Mounet-Sully, Worms, Leloir, de Féraudy, Baillet, Laugier, M^{mes} Pierson, Reichemberg, Bartet, Muller et Brandès.

L'affaire, puisque affaire il y a, est en bonne voie d'arrangement. Coquelin aura une année pour remplir ses engagements à la Porte-Saint-Martin et ailleurs ; puis il réintégrera la Maison de Molière.

— « Ce ne sera pas trop tôt, comme dit Cadet, son frère. Le talent de Coquelin n'est vraiment à sa place qu'à la Comédie-Française. Il y a des tableaux qu'on ne peut admirer qu'au musée du Louvre ! »

Quelques sociétaires se sont montrés hostiles aux propo-

sitions de conciliation. Ce qui a tout arrangé, c'est une observation de M. Claretie, qui a fait remarquer que le ministre de l'instruction publique passerait outre dans le cas d'un trop mauvais vouloir de la part des sociétaires et autoriserait les représentations de M. Coquelin.

M. Rambaud s'est toujours montré très favorable à l'ex-sociétaire de la Comédie-Française.

M. Coquelin acceptera l'honorable arrangement que lui proposent ses camarades, et M. Rambaud, s'il est encore ministre en 1898, enverra au grand artiste la croix d'honneur pour ses étrennes.

Tout est bien qui finit bien.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

COMITÉ DE PATRONAGE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS. — Un Comité de patronage des Etudiants étrangers vient de se former à Grenoble, sous la présidence d'honneur du Recteur de l'Université et du Maire de la Ville.

Son but est d'inviter les jeunes gens à venir faire leurs études à Grenoble, de les recevoir, de leur donner un appui moral, de leur fournir tous les renseignements qui pourraient leur être utiles, tant au point de vue de leurs études qu'au point de vue de la vie matérielle. Il s'efforcera de rendre leur séjour dans cette ville aussi utile qu'agréable et il offre ses bons services aux familles des étudiants.

La ville de Grenoble est une ancienne ville de Parlement qui compte 64,000 habitants. Elle a toujours été renommée pour sa culture intellectuelle et pour l'intérêt qu'elle porte à ses établissements d'enseignement supérieur, qui remontent à une date fort ancienne. Une notice contenant quelques renseignements sur l'Université, les Lycées, Bibliothèques, Musées, Sociétés savantes de cette ville, est jointe à la circulaire qui nous annonce cette importante création.

Située dans la plus belle région de la France, au centre des Alpes, Grenoble est, grâce au voisinage de ses admirables montagnes, visitée tous les ans par un très grand nombre d'étrangers. Plus que partout ailleurs, le goût des excursions de montagne s'y est développé et en a fait la capitale de l'Alpinisme. D'importantes Sociétés alpines, Section de l'Isère du Club Alpin Français et la Société des Touristes du Dauphiné, qui organisent chaque année des courses collectives, sont un centre précieux de relations et entretiennent le goût des exercices physiques, qui non seulement fortifient la santé, mais sont un puissant élément dans l'éducation morale de la jeunesse.

Grenoble est un centre industriel dont l'importance grandit de jour en jour, grâce à l'utilisation des chutes d'eau pour la production de forces électriques. De nombreuses usines peuvent être l'objet d'études intéressantes pour un jeune homme se destinant à des carrières industrielles.

Le développement de l'industrie et, en particulier, de l'industrie de la ganterie, la plus ancienne de la ville, a décidé de nombreuses maisons anglaises et américaines à s'y faire représenter. La présence de cette importante colonie est bien faite pour encourager les Anglais et les Américains à accomplir une partie de leurs études à Grenoble.

Grenoble a, de même, d'importantes relations avec l'Italie et possède une nombreuse colonie italienne. Les liens entre le Dauphiné et l'Italie ont toujours été si étroits que récemment le Ministère a créé, à la Faculté des Lettres de Grenoble, une Chaire de littérature italienne, la seule qui existe en France.

De même, Grenoble a toujours entretenu des relations scientifiques très suivies avec les Universités suisses.

De nombreuses familles grenobloises, désireuses de faire apprendre l'allemand à leurs fils, les envoient passer une année ou deux en Allemagne. Les familles allemandes qui désireraient envoyer leurs fils à Grenoble trouveraient aisément des familles qui leur confieraient leurs fils en échange des leurs. Le Comité fera tous ses efforts pour faciliter ces combinaisons, si avantageuses au point de vue de la surveillance des enfants et qui peuvent se réaliser dans les conditions les plus économiques.

Pour plus amples renseignements, on peut s'adresser au Consulat de France, à Monaco.

LE BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE EN FRANCE. — La commission des auteurs classiques de l'en-

seignement secondaire a soumis récemment au ministre de l'instruction publique un rapport au sujet des mesures à prendre en vue de l'application aux épreuves du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique de l'arrêté du 6 août 1895.

La section permanente du conseil supérieur, saisie par M. Rambaud des propositions contenues dans ce rapport, a été d'avis qu'en raison de l'extension donnée à la liste des auteurs français, grecs et latins indiqués pour les classes supérieures en raison de l'impossibilité qui en résulte d'étudier dans les classes, non pas même la totalité de ces textes, mais la majeure partie de ceux qui semblent les plus importants, il y avait lieu d'exclure à l'examen écrit les sujets impliquant une étude spéciale et une connaissance présente de l'un quelconque de ces textes.

Elle a admis également qu'il y aurait intérêt à faire une place dans l'examen écrit, sans toutefois leur donner la préférence sur les sujets d'un autre genre, aux explications écrites portant sur des textes accompagnés d'un questionnaire, lesquels seraient imprimés ou autographiés d'avance et remis aux candidats.

Pour l'examen de grec et de latin rien n'est modifié.

Mais en ce qui concerne l'opinion orale de français qui consistait le plus souvent, en fait, sinon aux termes du règlement, dans un compte rendu ou une analyse, faits de mémoire de l'un des ouvrages du programme.

L'épreuve devra désormais consister comme celle de grec et de latin et conformément aux termes du règlement en une explication d'un passage d'auteur.

Il a été également entendu qu'à l'explication proprement dite pourraient se rattacher quelques questions d'histoire littéraire, mais très élémentaire et ne dépassant pas les limites du programme de la classe, non plus que les limites du développement possible de ce programme à raison du très petit nombre d'heures dans lequel le plan d'études l'a intentionnellement renfermé.

En portant ces décisions à la connaissance des recteurs d'Académie, le ministre invite les hauts fonctionnaires à rappeler une fois de plus aux doyens des Facultés de Lettres que le baccalauréat servant de sanction aux études secondaires, il est de toute nécessité qu'une correspondance de plus en plus étroite s'établisse entre le régime des classes et le régime de l'examen.

LE LANCEMENT DU « GAULOIS ». — On annonce pour le 6 octobre prochain le lancement à Brest du cuirassé d'escadre *Gaulois*.

Ce bâtiment, entièrement en acier, a 117 m. 50 de longueur sur 20 m. de largeur, avec un déplacement de 11,275 tonnes; c'est un frère du *Charlemagne*, construit dans le même arsenal. Les trois machines qui actionnent trois hélices ont une puissance totale de 14,500 chevaux. La vitesse prévue est de 18 nœuds.

Son artillerie se compose de cinq canons de 305 millimètres, dix de 138,6, huit de 100, seize de 47, dix de 37 et huit canons-revolvers de 37. Il sera muni de quatre tubes lance-torpilles.

Les prévisions de dépenses pour la construction du *Gaulois* s'élèvent à 27,348,134 francs, dont 3,082,036 pour l'artillerie et 259,400 pour les torpilles.

Il y a lieu de féliciter l'arsenal de Brest de la célérité apportée dans la construction de ce bâtiment qui, le 6 octobre, ne sera sur cale que depuis neuf mois. Pour le *Charlemagne*, l'arsenal de Brest avait mis quinze mois et demi pour obtenir un même résultat. Il y a donc un réel progrès accompli.

UNE STATION RUSSE SUR LA MER GLACIALE. — Le *Daily Chronicle* tient de son correspondant d'Helsingfors, qui lui-même résume des informations de source suédoise, que la Russie aurait décidé l'établissement d'une station navale sur la côte Mourmane, depuis longtemps signalée comme particulièrement favorable par l'écrivain spécialiste Bielomor.

Un ingénieur norvégien, avec une vingtaine d'ouvriers, est déjà arrivé sur les lieux, et les travaux de construction vont commencer. Le port que l'on projette de créer s'appellera Ekaterinograd; ce sera, selon le mot de Pierre le Grand, « une fenêtre ouverte sur l'Europe. » Pour hâter les choses, une trentaine de maisons de bois seront apportées, l'été prochain, d'Arkhangel.

Telle est la première tentative sérieuse de la Russie pour devenir une puissance navale dans l'Atlantique.

La construction du chemin de fer Pétersbourg-Petrozavodsk-Kemi, la fondation d'une nouvelle ville, le voyage à la côte Mourmane qu'entreprit M. de Witte l'été dernier, tout porte à croire qu'on rêve de mettre à exécution les plans de Bielomor; car, d'après cet écrivain, il fallait 1° établir une forte station navale sur la côte Mourmane; 2° la relier à Pétersbourg par un chemin de fer « viâ » Kemi-Petrozavodsk.

Rappelons, à propos de ces nouvelles, dont nous ne garantissons point l'authenticité, que la côte Mourmane (Mourmanskii Bereg) est cette portion de la Laponie russe que baigne l'Océan Glacial, entre la frontière norvégienne, formée par l'embouchure du Voriema, et le Sviatoï Nos ou cap Sacré; l'étendue de ce littoral est de 420 kilomètres en ligne droite; il est coupé de plusieurs fjords, généralement escarpé et d'une altitude moyenne de 2 à 300 mètres. La côte Mourmane (dont le nom vient, croit-on, des Normands) est toujours libre de glaces. On attribue cette particularité au voisinage de la branche du Gulf Stream qui se dirige vers la Nouvelle-Zemble. Kola est la seule ville du littoral; elle n'a pas 1,000 habitants; les Lapons de la région s'adonnent à la pêche de la morue.

VARIÉTÉS

Les Venins

Les venins sont des humeurs nocives provenant de sécrétions glandulaires normales, qui s'effectuent chez des animaux bien portants, et leur servent comme de moyen de défense ou d'attaque.

Un très grand nombre d'animaux sont munis d'appareils à venin; si, à cet égard, nos connaissances sont très limitées, c'est qu'on n'a observé avec soin jusqu'ici que les venins qui nuisent à l'homme; mais il n'est pas douteux qu'en étudiant les moyens d'attaque d'un grand nombre d'animaux, surtout parmi les plus petits, on rencontrera l'existence des venins. Ce qui ajoute à la difficulté de l'observation, c'est que l'appareil vénéfique ne représente presque jamais une formation nouvelle. Fidèle à la loi d'économie, la nature le constitue par voie d'emprunt physiologique, en modifiant des organes existant déjà; ce sont des glandes cutanées, faciales, buccales, anales, salivaires, etc., qui par une évolution particulière s'adaptent à cette fin spéciale.

Parmi les mammifères il n'est guère que deux animaux qu'on puisse regarder comme venimeux, l'ornithorynque, dont l'ergot donne passage à un liquide que quelques naturalistes assimilent à un venin, et la moufette, si répandue dans l'Amérique septentrionale. Chez ce carnivore, on remarque deux grosses glandes anales qui sécrètent un liquide brun et d'une odeur repoussante. Attaqué par les chiens, il dirige sur ses ennemis un jet de ce liquide fétide et aveuglant qui, s'il touche les muqueuses, peut déterminer des accidents graves.

Les oiseaux n'offrent aucune espèce venimeuse.

Les sécrétions cutanées des crapauds, des salamandres et des tritons déterminant des effets toxiques incontestables, sont certainement des venins. Le venin des salamandres, d'après Vulpian, aurait une action tétanique; celui des tritons agit sur le cœur des animaux auxquels on l'inocule en arrêtant ses battements.

Les expériences de Gratiolet, Cloëz et Rainey ont établi l'action du venin des crapauds sur divers vertébrés de petite taille. Porté sous la peau d'un lézard, d'un oiseau, etc., il amène des convulsions rapides suivies de mort. Desséché et conservé pendant un an, ce venin conserve ses propriétés toxiques.

La peau des poissons est parsemée de nombreuses glandules et les piqûres produites par les rayons dorsaux de quelques espèces, vive, chabot, scorpènes, provoquent des convulsions et une fièvre intense. L'ingestion de certains tétrodons, communs au Japon, cause des empoisonnements foudroyants. Le principe toxique, d'après Chatin, résiderait dans les organes génitaux et amènerait la mort par paralysie du cœur et asphyxie.

Parmi les mollusques, on ne cite guère que les cônes dont la piqûre provoque parfois des gonflements très douloureux.

Plusieurs insectes sont venimeux et leur appareil

vénéfique est formé soit par les glandes salivaires, soit par les glandes buccales ou anales. Il faut citer surtout les punaises parmi les insectes à glandes buccales vénéfiques et aussi certains diptères, tels que les simules qui s'attaquent aux chevaux et produisent une véritable dermatose eczémateuse.

L'appareil venimeux de l'abeille est à l'extrémité de l'abdomen. Il se compose d'un organe sécréteur double, d'un réservoir à venin, d'un aiguillon qui l'inocule, d'une gaine protégeant l'aiguillon et de muscles qui le font mouvoir. Ce venin est très actif, il détermine une douleur aiguë, de la rougeur, du gonflement. Si les piqûres sont nombreuses, elles produisent des accidents graves; on a eu des cas de mort. Un jeune moineau piqué par une abeille est mort en trois heures. Il semble que ce venin agit principalement sur cette partie des centres nerveux qui préside aux mouvements respiratoires.

Parmi les arachnides, il faut mentionner le scorpion, dont le venin est très actif et peut amener rapidement la mort chez les arthropodes et les petits vertébrés; plusieurs araignées, dont les glandes à venin siègent dans la région céphalique. Chez plusieurs acariens, il existe des glandules vénéfiques, et parmi les myriapodes, il faut citer les scolopendres dont la piqûre occasionne des frissons, de la fièvre, etc.

La recherche des principes caractéristiques du venin a attiré l'attention des chimistes et des physiologistes; jusqu'ici cependant les résultats obtenus ne portent que sur les venins des serpents. On a retiré la *crotaline* du venin de crotales; la *vipérine* du venin des vipères; la *najine* de celui dei najas, etc. Dès 1841, L. Bonaparte découvrit six substances différentes dans le venin de vipère, dont la plus importante, la *vipérine*, est une substance albuminoïde. On pensait alors que les principes actifs des venins étaient de nature alcaloïdique, mais Gautier démontra plus tard que les alcaloïdes, qu'il avait isolés du venin du naja, ne jouaient aucun rôle dans l'empoisonnement. Ce sont bien les principes albuminoïdes seuls qui donnent au venin sa toxicité, comme l'avait constaté L. Bonaparte dès 1841.

La question en était restée là, lorsque Bertrand et Phisalix étudièrent les procédés naturels de défense de l'organisme, là où ils sont le plus développés, c'est-à-dire chez les animaux réfractaires aux venins, dans le but de découvrir les lois et le mécanisme de l'immunité.

Le poison de la vipère n'en est pas un pour son espèce, avait dit Fontana; d'autres expérimentateurs constatèrent l'immunité naturelle des animaux venimeux pour leur propre venin. Ils virent les différents serpents résister aux morsures de leurs congénères et à l'inoculation artificielle de leur venin. Vulpian et Cl. Bernard observèrent le contraire. Ces résultats, en apparence contradictoires, s'expliquent aisément. L'immunité d'un animal pour un poison n'est pas une propriété absolue, on peut tuer des animaux avec leur propre venin, c'est une question de dose. Phisalix, pour tuer la salamandre terrestre, est obligé d'injecter sous la peau 10 milligrammes de chlorhydrate de salamandrine, alors que pour tuer une souris il lui suffit d'un dixième de milligramme.

La résistance de la salamandre à l'action de son venin est donc cent fois plus forte que celle de la souris.

Dans l'état ordinaire, l'immunité était expliquée par une accoutumance de l'organisme au venin, mais comment le venin arrivait-il à imprégner l'organisme? Les serpents, disait-on, avalent un peu de leur propre venin, il en résulte une tolérance graduelle qui finalement produit l'immunité. Malheureusement pour cette opinion, il est constaté que le venin est détruit par le tube digestif, même quand il est ingéré à haute dose.

On constatait cependant la présence du venin dans le sang des animaux venimeux. Toutes les expériences ont été positivistes et concordantes, dit Phisalix. Dans le sang du crapaud, il existe des principes dont les caractères physiques, chimiques et physiologiques sont les mêmes que ceux du venin: comme le venin, le sang de crapaud injecté à la grenouille amène l'arrêt du cœur et la paralysie. Chez la salamandre et chez les serpents on trouve des principes communs dans le sang et dans le venin.

La présence de ces poisons dans le sang est expliquée aujourd'hui par le mécanisme de la sécrétion interne des

glandes, et l'accoutumance au venin est due à l'imprégnation de l'organisme par ces principes toxiques.

Cette cause naturelle d'immunité a été reproduite artificiellement; on immunise par accoutumance contre des doses mortelles de venin, et on pratique également la vaccination antivenimeuse.

Si l'on soumet, dit Phisalix, du venin de vipère desséché dans le vide, puis dilué dans cinq parties d'eau, à une température de 75 à 90° pendant cinq minutes, on peut sans danger en inoculer une dose, mortelle dans les conditions ordinaires, à un cobaye de 500 grammes. Sous l'influence de la chaleur, le venin a acquis une nouvelle propriété: il détermine une vaccination énergique contre les effets du venin normal.

L'état vaccinal n'est pas engendré dans l'organisme par la circulation de la matière vaccinante, il résulte d'une réaction organique, dont la conséquence est l'apparition dans le sang de nouvelles substances douées de la propriété de rendre inoffensive l'inoculation du venin mortel. Toutes ces découvertes ont eu pour conséquence l'apparition de la sérothérapie de l'empoisonnement. Le sang des animaux vaccinés contre le venin de vipère étant antitoxique, on peut l'employer dans le traitement des morsures de serpents venimeux, et si on peut instituer assez vite le traitement par le sérum antivenimeux la guérison est, pour ainsi dire, certaine.

L. M. P.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, Place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le lundi quatorze septembre courant, à deux heures du soir, dans une villa sise près le pont de la Rousse, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, consistant notamment en un riche mobilier de salon, de salle à manger en chêne sculpté, vases de Chine et du Japon, lits complets, commodes, piano Hensel, lustres, tableaux, glaces, chaises, fauteuils, canapés, tables, tapis, rideaux, argenterie, vaisselle, verrerie et ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, et 5% en sus des enchères.
Monaco, le 4 septembre 1896.

L'Huissier: BERTRAND.

AVIS

A VENDRE de suite, le CAFÉ MAGENTA, sis boulevard Charles III, n° 16, à Monaco.

Pour renseignements, s'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite Musso.

LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur
Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 31 août au 6 septembre 1896

| | |
|---|----------|
| MARSEILLE, cut. Zéphir, fr., c. Rey, | briques. |
| CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, | sable. |
| ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone, | id. |

| | |
|---|--------|
| ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, | sable. |
| ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, | id. |
| ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas, | id. |
| ID. b. Rosine, fr., c. Besson, | id. |
| ID. b. Louise, fr., c. Garel, | id. |
| ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon, | id. |
| SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso, | id. |
| ID. b. Marie, fr., c. Arnaud, | id. |

Départs du 31 août au 6 septembre 1896

| | |
|---|-----------|
| PORT-VENDRES, b.-g. Caterina, monég., c. Revelli, futs vides, | sur lest. |
| CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, | id. |
| ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone, | id. |
| ID. b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero, | id. |
| ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, | id. |
| ID. b. Reine-des-Anges, fr., c. Daumas, | id. |
| ID. b. Rosine, fr., c. Besson, | id. |
| ID. b. Louise, fr., c. Garel, | id. |
| ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon, | id. |
| SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso, | id. |
| ID. b. Marie, fr., c. Arnaud, | id. |

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIK MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

| Aôùt, Septemb. | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR | | | | | Humidité relative moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL |
|-----------------------|--|--------|-----------|-----------|-----------|-------------------------------------|------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| | réduites à 0 de température et au niveau de la mer | | | | | (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | | | |
| | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | | | |
| 31 | 758.9 | 759.1 | 759.3 | 759.9 | 760.9 | 22.5 | 23.0 | 21.2 | 20.8 | 20.0 | 85 | S O faible | Beau |
| 1 | 760.5 | 760.2 | 759.1 | 759.0 | 759.0 | 22.1 | 21.0 | 21.7 | 20.5 | 20.1 | 83 | id. | Couvert, quelques gouttes |
| 2 | 757.2 | 757.0 | 756.8 | 756.1 | 757.0 | 21.3 | 22.8 | 24.0 | 21.1 | 20.1 | 72 | id. | Variable |
| 3 | 759.0 | 759.8 | 759.8 | 759.9 | 760.2 | 21.2 | 24.1 | 25.0 | 21.1 | 20.1 | 78 | Calme | Beau |
| 4 | 761.5 | 761.9 | 761.1 | 760.9 | 761.0 | 21.7 | 24.1 | 26.0 | 21.0 | 20.0 | 80 | id. | id. |
| 5 | 759.2 | 759.0 | 758.0 | 757.1 | 757.0 | 22.0 | 23.2 | 24.0 | 21.1 | 20.5 | 75 | S O faible | Variable |
| 6 | 756.5 | 756.8 | 756.0 | 755.7 | 757.0 | 22.0 | 23.8 | 24.9 | 21.9 | 20.8 | 78 | S E faible | Beau |
| DATES | | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | | | | |
| TEMPÉRATURES EXTRÊMES | | Maxima | 24.4 | 24.1 | 25.0 | 25.0 | 26.0 | 24.1 | 25.2 | | | Pluie tombée: quelques gouttes | |
| | | Minima | 19.2 | 18.9 | 19.5 | 18.9 | 19.0 | 19.7 | 19.7 | | | | |